

Découvrir l'essentiel des solutions pour l'isolation en maison individuelle

BRBBC



DUREE :

2 jours - 14,00 heures

PRIX :

750,00 € HT / pers.

PUBLIC :

CMistes, plaquistes, négoces.

PRE-REQUIS :

Première expérience dans le bâtiment

DESCRIPTION / CONTENU

Être capable de prescrire et mettre en oeuvre des solutions d'isolation conformes à la réglementation thermique.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir les notions de base pour réussir un projet de construction ou de rénovation
- Déterminer les performances d'isolation des parois pour assurer la conformité aux exigences réglementaires et répondre aux attentes de confort
- Connaître et savoir choisir les différents produits et systèmes d'isolation thermique et acoustique des combles, murs et sols, adaptés à votre mode constructif
- Mettre en oeuvre des systèmes d'isolation thermique et d'étanchéité à l'air conformes aux exigences réglementaires
- Pouvoir conseiller ses clients sur les aides fiscales en vigueur

METHODE PEDAGOGIQUE

Thèmes théoriques

- Les règles de mise en oeuvre (DTU, CPT et avis techniques)
- Les réglementations thermiques/environnementales applicables aux bâtiments neufs (**RE 2020**) ou rénovés (RT globale, RT élément par élément)
- L'importance de l'étanchéité à l'air du bâtiment
- Les traitements des points singuliers (jonction plafond/doublage, raccord sur menuiseries, etc.)
- Les critères de choix des solutions d'isolation thermique et acoustique pour l'isolation des combles et l'isolation des murs
- Les aides financières à la rénovation énergétique.

Thèmes pratiques

- Mise en oeuvre des produits et systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air en combles : en rampants de toiture
- Mise en oeuvre des produits et systèmes d'isolation en murs: doublage sur ossature métallique et doublage collé (démonstration)
- Le contrôle de la qualité finale de l'ouvrage : les points clés à vérifier

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Pendant la formation

- Alternance d'exposés théoriques menés en français et de mises en situation des apprenants
- Utilisation de plateformes pédagogiques pour la mise en oeuvre.
- Remise d'un support de cours et de documentations techniques.

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire d'évaluation en début de formation (évaluation des acquis à l'entrée) et en fin de formation (les objectifs pédagogiques évalués par le questionnaire de fin de formation dont le score sera supérieur à 14/20 sont considérés comme Acquis)
- En situation de mise en oeuvre

